

DECLARATION DE TRANSPARENCE ET D'ETHIQUE POUR ENFANCE ET ATTENTION

Je, soussignée Laurence de Gaspary, déclare les activités rémunérées en lien avec la méditation de pleine conscience ci-dessous :

- Instructrice pour enfants en école maternelle et élémentaire ;
- Formatrice en Pratique de l'Attention pour l'association SEVE - Savoir Etre et Vivre Ensemble ;
- Auteure des méditations des ouvrages « L'année de CM2 », « Bordas vacances » (collège), « J'apprends avec Montessori » (GS au CM2) et de la plateforme CAPEEZY.fr (CP à la 6^{ème}) pour les éditions Bordas ;
- Chargée de certification et financement pour le centre de formation AMT France.

En tant que Présidente de l'association ENFANCE ET ATTENTION, je m'engage à respecter les principes éthiques tels que définis ci-après :

- impartialité de conseil d'orientation lors des demandes d'information sur les différentes formations accueillies à l'association en clarifiant les spécificités de chacune ;
- égalité de traitement des membres actifs quelle que soit la formation suivie ;
- partage avec l'ensemble des membres actifs de toutes les opportunités de visibilité et d'interventions reçues à l'association.

Je précise que mes activités n'engagent que moi et que l'association ENFANCE ET ATTENTION ne devra en aucun cas s'en porter garante.

Paris, le 20 janvier 2023

Laurence de Gaspary